

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU 19 DECEMBRE 2013

Présents : Sabine CHAUSSAT, Michel CHEIN, Aurélie COIGNARD, Jean-Claude CROS, Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET, Victor PEREIRA, Daniel PRUNIER

Excusés ayant donné pouvoir : Jean-Pierre BOUDES (pouvoir à Mme COIGNARD), Nathalie GAUBOUR (pouvoir à Mme CHAUSSAT), Lionel VIN (pouvoir à M. VIN)

Excusés : Jessica MARTINEZ, Sylvain SECONDY

Absents : Jean-Baptiste CAMGUILHEM

1. A l'unanimité, approbation de l'avenant au marché de travaux de voirie 2013 (augmentation de 2 248.07 € TTC).
2. A l'unanimité, décision de lancer un diagnostic des installations d'éclairage public de la commune par l'intermédiaire d'Hérault Energies et de solliciter les aides correspondantes (80 %).
3. Le conseil municipal prend bonne note du rapport d'activités 2012 d'Hérault Energies.
4. A l'unanimité, les surtaxes d'eau et d'assainissement sont fixées comme suit pour 2014 (baisse de 3%) :
 - partie fixe eau : 33.63 € HT
 - m3 d'eau : 0.5944 € HT
 - m3 d'assainissement : 0.7582 € HT.
5. A l'unanimité, actualisation des tarifs des concessions dans le cimetière (augmentation de 0.79 %) :
 - m2 de terrain concédé à perpétuité : 147 €
 - case de columbarium concédée à perpétuité : 418 €.
6. A l'unanimité, les tarifs de location de la salle polyvalente sont maintenus pour 2014.
7. A l'unanimité, les tarifs du restaurant scolaire sont maintenus pour 2014.
8. A l'unanimité, les tarifs de la garderie municipale sont maintenus pour 2014.
9. A l'unanimité, les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement sont maintenus pour 2014.
10. A l'unanimité, les tarifs des repas du 13 juillet sont maintenus pour 2014.
11. A l'unanimité, décision de modifier les crédits du budget communal 2013 come suit :
Dépenses de fonctionnement
011 : - 8100
023 : + 8100
Dépenses d'investissement
954 : + 5100
950 : + 3000
Recettes d'investissement
021 : + 8100
12. A l'unanimité, décision de modifier les crédits du budget 2013 du service d'eau et d'assainissement comme suit :
Dépenses d'exploitation :
67 - charges exceptionnelles : - 440
65 - autres charges de gestion courante : + 440

13. A l'unanimité, décision d'affilier la commune au centre de remboursement du cheque emploi service universel.
14. A l'unanimité, décision de modifier la délibération de création de la régie de recettes de l'accueil de loisirs sans hébergement afin d'encaisser les recettes provenant des manifestations organisées par cette structure et afin de permettre les règlements par chèque emploi service universel.
- 15.** A 10 voix pour et 1 abstention (CHAUSSAT), décision de se prononcer favorablement sur le rapport relatif au transfert de charges élaboré par la commission d'évaluation et de transfert des charges de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au titre de la substitution aux communes pour l'accompagnement et le soutien financier des structures d'Aniane (association les Pitchounets), Montarnaud (association Le Berceau) et Saint André de Sangonis (Association les Chrysalides et Papillons).
16. Monsieur le Maire rend compte de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, la parcelle C 546 (DIA 13-3540).
- 17.** Questions diverses